

- 1. [Ou'est-ce que l'orthoptie?](#)
- 2. [Formation et cadre législatif](#)
- 3. [Les différents domaines d'exercice de l'orthoptie :](#)
- 4. [En quoi consiste le bilan orthoptique ?](#)
- 5. [En quoi consiste la rééducation orthoptique ?](#)
- 6. [Importance du lien orthoptiste / enseignant](#)

Qu'est-ce que l'orthoptie?

L'orthoptie est une profession para-médicale exercée par un auxiliaire médical, l'Orthoptiste. La vocation de l'orthoptiste est le dépistage, la rééducation, la réadaptation et l'exploration fonctionnelle des troubles de la vision. Sa fonction s'étend du nourrisson à la personne âgée.

Formation et cadre législatif

La formation d'orthoptiste se déroule en trois années après un examen d'entrée. Cette formation est dispensée dans les UFR de Médecine. Durant ces 3 ans, les étudiants sont en stage 5 à 6 demi-journées par semaine dans les services hospitaliers rattachés à l'UFR de formation. Les études sont sanctionnées par le Certificat de Capacité d'Orthoptiste, institué par le Décret du 11 août 1956.

L'exercice professionnel des orthoptistes est réglementé par le Code de la Santé Publique. Les actes orthoptiques ne peuvent être effectués que sur prescription médicale indiquant la nature de l'examen demandé. La prise en charge orthoptique est prise en charge par l'Assurance Maladie.

Les différents domaines d'exercice de l'orthoptie :

L'orthoptiste intervient dans le cadre des troubles suivants :

- **Troubles de la vision binoculaire**, c'est-à-dire de la capacité des deux yeux à travailler ensemble en coordination et harmonie : strabismes, paralysies d'un des muscles oculomoteurs (les muscles qui font bouger l'œil), troubles de la convergence (difficulté à fixer le même point de l'espace avec les deux yeux).

- **Malvoyance et déficience visuelle** en lien avec des pathologies ophtalmologiques diverses (anomalies de la rétine, du nerf optique, malformation oculaire...).

- **Troubles neurovisuels** : il s'agit des troubles visuels d'origine centrale tels que les troubles de la reconnaissance visuelle (c'est-à-dire de la compréhension du message visuel) de type agnosies, les troubles de l'exploration et de la prise d'information visuelle ou encore les troubles du champ visuel (= champ de vision rétréci).

- **Troubles des apprentissages** : Dyslexie visuo-attentionnelle, dyspraxie visuo-spatiale...

- **Troubles posturaux**

En quoi consiste le bilan orthoptique ?

Le bilan orthoptique consiste en un examen de la fonction visuelle selon 3 axes principaux :

- Le bilan **sensoriel** : examen de l'acuité visuelle, du champ visuel, de la vision des couleurs et des contrastes, de la vision du relief ou vision stéréoscopique...

- Le bilan **oculomoteur** : recherche et examen du strabisme ou des déséquilibres oculomoteurs (force inégale entre les différents muscles oculomoteurs) ; examen de la motricité conjuguée (poursuite et saccades oculaires des deux yeux ensemble)...

- Le bilan **fonctionnel** : examen des stratégies d'exploration visuelle, des stratégies visuelles de lecture, de la coordination œil-main, des gnosies visuelles, examen des fonctions visuo-spatiales...

A l'issue de ce bilan, on met éventuellement en place un projet de rééducation orthoptique.

En quoi consiste la rééducation orthoptique ?

La rééducation orthoptique peut avoir des objectifs variés :

- **Rééducation de la vision binoculaire** (capacité des deux yeux à travailler ensemble, en coordination et harmonie)

- Amélioration des **mouvements oculaire volontaires** : entraînement de la fixation visuelle, de la poursuite et des saccades oculaires...

- **Rééducation « Basse Vision »** dans le cadre d'une malvoyance : le but de cette rééducation est d'apprendre au patient à utiliser au mieux son potentiel visuel en dépit de la diminution de l'acuité visuelle et/ou de l'atteinte du champ visuel. Le **choix et l'apprentissage de l'utilisation d'une « aide optique »** (loupe, téléagrandisseur...) est également une partie importante de cette rééducation.

- Rééducation fonctionnelle des **stratégies d'exploration visuelle** et des stratégies visuelles de lecture.

- Entraînement à la prise de repères visuo-spatiaux.

- Chez le tout petit : stimuler et accompagner le développement de la vision fonctionnelle en cas de malvoyance.

Importance du lien orthoptiste / enseignant

Que ce soit dans le cadre d'une malvoyance ou dans le cadre de troubles spécifiques des apprentissages, le lien entre l'orthoptiste et l'enseignant est essentiel.

L'orthoptiste doit être en mesure d'informer l'enseignant sur le type de déficit visuel ou neurovisuel dont souffre l'enfant et sur ses répercussions sur le plan scolaire.

Afin de limiter l'impact des difficultés visuelles en classe, l'orthoptiste établit une liste d'adaptations à mettre en place, concernant :

- Les installations dans la classe (recours à un plan incliné, modalités d'éclairage...)
- La présentation des exercices
- La taille des caractères à utiliser,
- Les aides techniques (guide-ligne, loupe, logiciels spécifiques sur ordinateur..).

Les aménagements précis dépendent du type d'atteinte visuelle et des besoins spécifiques de chaque élève que l'orthoptiste contribue à définir, en lien avec les ophtalmologues et les autres intervenants paramédicaux.

25/06/2017

[Power-Point-TDA.pdf](#) [1]

S'informer sur les maladies et leurs conséquences [Dyspraxie](#) [2]

[Déficience visuelle, maladies : BEP](#) [3]

[Maladies rares : aspects médicaux, BEP](#) [4]

Rendre l'école accessible [BIBLIOGRAPHIE : Scolarisation des élèves malades \(2019\)](#) [5]

[Fatigue](#) [6]

[Douleurs](#) [7]

[Aspects invisibles de la maladie](#) [8]

Connaître le point de vue des personnes concernées : Associations [Syndicat national autonome des orthoptistes \(SNAO\)](#) [9]

Liens

[Vivre avec une maladie rare : aides et prestations pour les personnes atteintes de maladies rares et leurs proches](#) [10] (aidants familiaux/proches aidants): ce Cahier Orphanet est un document qui a pour objectif d'informer les malades atteints de maladies rares ainsi que leurs proches de leurs droits et de les guider dans le système de soins.

Ressources documentaires

[Orthoptie et troubles des apprentissages](#) [1]

Document du site Pluradys

Liens:

[1] <http://www.tousalecole.fr/sites/default/files/Power-Point-TDA.pdf>

[2] <http://www.tousalecole.fr/content/dyspraxie>

[3] <http://www.tousalecole.fr/content/d%C3%A9ficiency-visuelle-maladies-bep>

[4] <http://www.tousalecole.fr/content/maladies-rares-aspects-m%C3%A9dicaux-bep>

[5] <http://www.tousalecole.fr/content/bibliographie-scolarisation-des-%C3%A9l%C3%A8ves-malades-2019>

[6] <http://www.tousalecole.fr/content/fatigue>

[7] <http://www.tousalecole.fr/content/douleurs>

[8] <http://www.tousalecole.fr/content/aspects-invisibles-de-la-maladie>

[9] <http://www.tousalecole.fr/content/syndicat-national-autonome-des-orthoptistes-snao>

[10] http://www.orpha.net/orphacom/cahiers/docs/FR/Vivre_avec_une_maladie_rare_en_France.pdf